

# DOSSIER DE PRESSE

## LANCEMENT DE LA DYNAMIQUE

#CORéSOL

~ Collectif Régional  
du Solaire ~



LA 3<sup>ème</sup> RÉVOLUTION INDUSTRIELLE  
EN HAUTS-DE-FRANCE



## **CORÉSOL, la 1<sup>ère</sup> dynamique régionale pour déployer l'énergie solaire en Hauts-de-France**

*Le 26 mars 2018, à l'occasion de la Journée Technique « Pleins phares sur le photovoltaïque et thermique en Hauts-de-France » organisée par le cd2e et l'ATEE à Douai, la région Hauts-de-France, l'ADEME Hauts-de-France, la CCI de région Hauts-de-France et le cd2e ont lancé le Collectif Régional du Solaire (CORÉSOL).*

### **Pour le déploiement massif du solaire dans la dynamique REV3**

Ce moment d'échange a permis de revenir sur une année de réflexions autour des enjeux et problématiques qui entourent les énergies solaires sur notre territoire. Une réflexion qui aujourd'hui mène à **un objectif commun** : travailler collectivement au développement et à la massification du solaire thermique et du photovoltaïque en région en contribuant ainsi à atteindre un des objectifs REV3 de : couvrir 100% des besoins énergétiques de la région par la production d'énergies renouvelables d'ici 2050.

Alors que la production d'énergie photovoltaïque est en plein essor et le solaire thermique connaît un nouveau souffle, ce collectif régional vise à fixer une trajectoire claire et ambitieuse pour promouvoir et développer l'autoconsommation, le stockage, les unités de centrales solaires et les bâtiments producteurs d'énergie en Hauts-de-France.

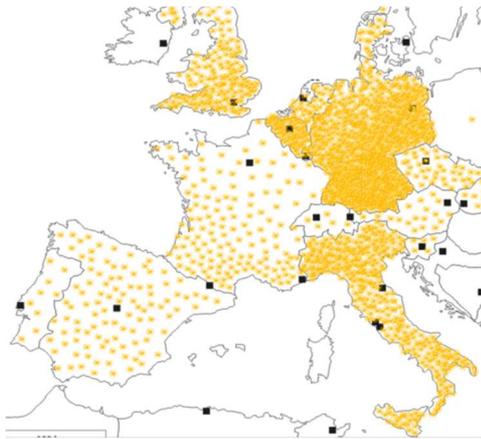
L'ensemble de ces objectifs se mettra en œuvre par la réalisation d'une feuille de route d'ici fin 2018 grâce à la mise en place de divers travaux de groupes ainsi qu'un appel à Manifestation d'Intérêt visant à identifier et impliquer toujours plus les acteurs qualifiés dans le secteur des EnR.

### **Une dynamique impliquant d'ores et déjà plus de 10 partenaires :**

Ainsi la DR ADEME, la Région Hauts-de-France, la CCI de région Hauts-de-France, le cd2e, le cluster ENERGAIA d'Amiens, le Pôle Energie 2020, la DREAL, la SEM ENR, Solaire en Nord, GRDF et EDF, l'ATEE, le pôle MEDEE, etc. sont d'ores et déjà engagés dans la dynamique !

### **Ils étaient présents...**

Plus de 200 professionnels, maîtres d'ouvrage, industriels, collectivités, artisans et têtes de réseau du secteur sont présents lors de cette journée technique !



## 1. Le solaire photovoltaïque et thermique ont le vent en poupe

Depuis quelques années, la France a accumulé un certain retard en matière d'énergies renouvelables en particulier dans le secteur du solaire. Parallèlement plusieurs pays limitrophes à la France (Belgique, Angleterre, Hollande et Allemagne) ont su déployer ces filières et prouver que le stockage d'énergies solaires est tout à fait possible en Europe du Nord.

A l'instar de cette cartographie (©cd2e), qui représente les installations photovoltaïques en Europe fin 2017, le constat est flagrant : le taux d'ensoleillement et de chaleur d'un territoire n'a pas d'impact sur le nombre d'installations de production d'énergie photovoltaïque de ce territoire.

Ce sont aussi les résultats de 5 années d'analyse de la plateforme LumiWatt basée à Loos-en-Gohelle : le taux d'ensoleillement de la région Hauts-de-France nous permet de produire seulement 20% de moins que dans le Sud de la France.

Ces derniers temps, la région Hauts-de-France s'est attelée à valoriser les différentes filières EnR et a ainsi accru sa production régionale d'énergies renouvelables de près de 70 % en l'espace de 5 ans (en 2015, cette production représentait l'équivalent de 8,1 % de la consommation énergétique régionale). Méthanisation, éolien, solaire PV, bois énergie et géothermie ont contribué à cette croissance.

**En 2020, la Région Hauts-de-France souhaite atteindre une production de 27 TWh soit l'équivalent de 12% de la consommation.**

En outre, des évolutions notables ont pu être remarquées notamment dans le secteur du solaire photovoltaïque qui s'est multiplié par 4.5 pour atteindre 126 GWh en 2015.

**RAPPEL :**

L'énergie solaire thermique produit de la chaleur pour chauffer notre eau voire apporter de la chaleur pour le chauffage en complément d'une solution gaz, bois, tandis que l'énergie solaire photovoltaïque produit de l'électricité pour alimenter nos besoins électriques dans le bâtiment, notre voiture électrique, etc.

La filière solaire, tant thermique que photovoltaïque, est un sujet central de développement pour la Région Hauts-de-France.

Dans le cadre de la Troisième Révolution Industrielle, la filière offre un véritable potentiel d'**emplois locaux** et contribue au **mix énergétique** régional basé sur davantage de renouvelables et moins dépendant de l'éolien. La grande majorité des installations solaires sont réalisées par les artisans localement implantés, représentant de l'emploi non délocalisable.

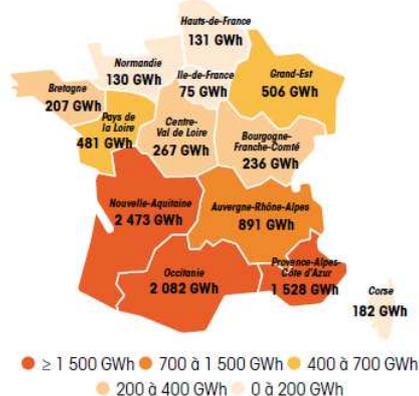
## 1/ Le solaire photovoltaïque, une filière en pleine croissance

### En Hauts-de-France

En matière photovoltaïque, l'atteinte prochaine de la parité réseau (concept selon lequel les énergies renouvelables électriques pourraient se passer de subventions dès lors que leur prix s'abaisse au-dessous de celui du marché de détail de l'électricité) et le déploiement de la Troisième Révolution Industrielle – Rev3 impliquent des perspectives de développement basées sur **des nouveaux modèles d'affaire** (autoconsommation, partage de l'énergie produite, stockage...), et la Région entend anticiper, accompagner et encourager le basculement vers ces nouveaux modèles.

**La parité réseau** lié à la diminution constante du coût du matériel solaire donne des perspectives de développement fort d'ici 5 ans et par conséquent, des opportunités de business pour nos entrepreneurs.

Production solaire par région en 2017



**Déjà 19000 installations produisent de l'électricité et au moins 15000 de la chaleur.**

Les industriels ne s'y trompent pas et passent à l'investissement, avec l'accompagnement des politiques régionales et FEDER dans le cadre de Rev3. Entreprises agro-alimentaire, grandes surfaces, laveurs de cuves, data center, gros consommateurs d'électricité ou de chaleur s'y intéressent fortement. Tout comme nos territoires à énergie positives nombreux en Hauts de France.

La Région Hauts-de-France soutient et accompagne le développement des filières solaires, tout comme la Direction Régionale de l'ADEME via son fonds chaleur avec par exemple :

- en **appuyant l'animation de la filière** à l'échelle régionale, notamment via le programme d'actions EnR du cd2e, ou encore via le technocentre Lumiwatt ;
- en apportant un **appui financier, via le FRATRI ou le FEDER, aux projets photovoltaïques en autoconsommation**, projet par projet, mais aussi dans une optique de massification, via des **contrats de développement des énergies renouvelables**.

Ces dispositifs seront amenés à évoluer à se renforcer, pour couvrir de nouveaux spectres, en intégrant pourquoi pas l'autoconsommation dans le secteur résidentiel (notamment via des logiques d'autoconsommation collective).

Par ailleurs, la Région Hauts-de-France est vigilante et consciente de la difficulté à faire émerger des projets, notamment de moyenne et grande puissance, en les inscrivant dans la procédure d'appel d'offres de la Commission de Régulation de l'énergie (CRE).

En France :

Le scénario PPE (programme pluriannuel énergie) prévoit près de 180 M€/an versés aux collectivités locales à horizon 2023 via la fiscalité (dont ≈ 130 M€/an grâce aux projets installés sur 2016-2023) Il permettrait également la création de 21 000 emplois directs et indirects à horizon 2023 en France.

Le scénario PPE favoriserait la revalorisation du patrimoine terrien (*revalorisation de sols usagés, à faible valeur agronomiques et/ou sous utilisés*) et du patrimoine immobilier (*améliorations du bâti, remise aux normes, « valeur verte »*) ainsi que la sensibilisation des populations aux enjeux énergie-climat en promouvant le secteur photovoltaïque comme vecteur de sensibilisation, via la mise en place de parcours pédagogiques, de visites de sites, de projets participatifs et citoyens, etc.

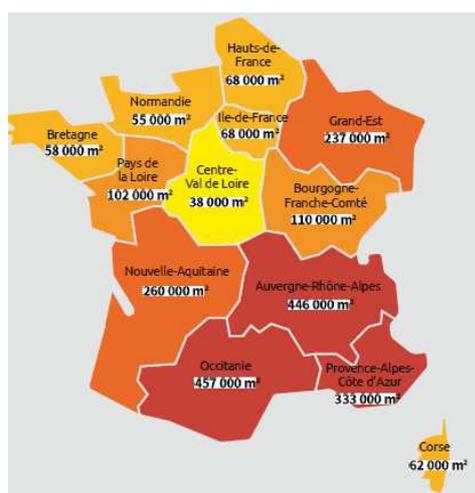
## 2/ Changement de regard sur le solaire thermique

### En France :

Avec un marché annuel de 100 000 m<sup>2</sup> de capteur installés par an, dont la moitié en maison individuelle, la filière représente en France métropole 2800 emplois équivalent temps plein.

De plus, la France dispose d'un gisement solaire particulièrement favorable ce qui la place au 5ème rang européen.

Malgré les nombreux avantages et ses multiples applications (production d'eau chaude, chauffage basse température, chauffage de piscines, eau chaude industrielle, production de froid, etc.), le solaire thermique stagne en ne représentant que 0.3 % de la consommation finale de chaleur en 2016.



Cependant, avec la baisse des coûts annoncée suite au développement des projets de grandes surfaces (réseaux de chaleur, applications industrielles...) conjuguée à la hausse de taxe carbone, le solaire thermique pourrait revenir prochainement sur le devant de la scène, comme l'illustrent les objectifs PPE

Pour cela, ce nouveau scénario devra incontestablement être accompagné d'un cadre réglementaire défini afin d'atteindre les objectifs souhaités.

A ce jour, les objectifs PPE nécessitent de **multiplier par 5 voire par 9 les volumes de solaire thermique** à installer en moyenne par an sur la période 2016-2023, par rapport à

2015.

Dans le cas d'un scénario PPE médian, c'est plus de **1 million de m<sup>2</sup> de capteurs** qui devront être installés par an à horizon 2023 (contre ≈ 0,1 en 2015)

### En quelques chiffres :

- 1,3 millions de m<sup>2</sup> installés sur la période 2016-2023
- 5,5 millions de m<sup>2</sup> installés sur la période 2016-2023, pour atteindre une surface cumulée de 7,8 millions de m<sup>2</sup> en 2023

Enfin, cette structuration de la filière autour des objectifs PPE pourrait permettre de générer près de 5 fois plus d'emplois directs d'investissement en 2023 que dans une trajectoire « business-as-usual » (principalement sur les postes d'installation)

Elle pourrait alors compter près de 11 500 emplois directs et indirects à horizon 2023, dont environ 600 emplois de maintenance (contre 2500 ETP dans le Business-as-usual). A ces emplois peuvent être ajoutés ceux liés aux exportations.

### ... Que reste-t-il à faire ?

Grâce à un potentiel national mais également régional très important, de nombreux axes d'amélioration sont possibles.

En région Hauts-de-France, la dynamique Rev3 portée par la Troisième Révolution Industrielle jouera un rôle majeur dans la valorisation du potentiel solaire photovoltaïque et thermique pour les prochaines années.

**Sources : études ADEME/ICARE 2017, ENERPLAN et SER 2016.**

## 2. Lancement d'une dynamique de territoire ambitieuse : CORÉSOL

Après plusieurs années difficiles, suite notamment au moratoire de 2010, la filière solaire est en plein redémarrage et les évolutions des conditions de marché entraînent les acteurs vers de nouveaux modèles économiques et techniques (*autoconsommation, stockage, smart grids...*).

Depuis plus d'un an, de nombreuses institutions en région (l'ADEME Hauts de France, la Région Hauts-de-France, le cd2e et la CCI) se penchent ensemble sur les enjeux et problématiques qui entourent les énergies solaires.

De cette réflexion a émané **un objectif commun** : travailler collectivement au développement et à la massification du solaire thermique et du photovoltaïque en région.

Forte de la validation politique du projet par Philippe Rapeneau, Vice-Président en charge de l'énergie, de la transition écologique et de la Troisième Révolution Industrielle Région Hauts-de-France et de la bioéconomie et de la mobilisation des acteurs de la filière (ADEME Hauts de France, CCIR, ATEE, CD2E), le **CORÉSOL** (Collectif Régionale de l'Energie Solaire) est né !

Ce collectif CORÉSOL s'inscrit également dans les pas de deux dynamiques régionales similaires lancées en 2017 : CORBI/Méthanomorphose (Collectif de biométhane injecté) et COREI pour les réseaux électriques intelligents.

Grâce à la création d'un collectif dédié à l'autoconsommation et au développement des énergies solaires en région, ce nouveau modèle permettra de mener à bien des actions ciblées et de toucher plus amplement les « bâtiments producteurs/ consommateurs » dans la logique portée par la Troisième Révolution industrielle.

Ainsi, CORÉSOL facilitera la construction d'une feuille de route claire dans le but de multiplier les installations solaires et structurer l'ensemble de la filière.

Enfin, son travail permettra le partage d'informations sur l'état de développement de la filière régionale (projets émergents, acteurs) ainsi que d'étudier l'ensemble des problématiques techniques, économiques et politiques afin de démultiplier les opérations solaires en région Hauts-de-France.

### Les principaux objectifs

1. Mettre en réseaux les acteurs
2. Coproduire la massification de projets solaires
3. Développer et structurer une filière solution régionale pour répondre aux besoins des collectivités, des entreprises voire des particuliers

### Les messages clés

1. Des **acteurs et partenaires** engagés sur la dynamique CORÉSOL
2. Des **groupes de travail** déjà initiés
3. La coproduction d'une **feuille de route** d'ici fin 2018
4. L'identification et la création d'un **réseau d'acteurs qualifiés** grâce à la fiche de Manifestation d'Intérêt

## Ils s'engagent

Une dizaine de partenaires déjà impliqués dans le collectif :

- **ADEME Hauts-de-France**

*L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.*

- **ATEE**

*L'Association Technique Energie Environnement favoriser une plus grande maîtrise de l'énergie dans les entreprises et les collectivités et, plus généralement, d'aider les utilisateurs d'énergie à mieux connaître les actions possibles pour économiser et bien gérer l'énergie*

- **CCI Hauts-de-France**

*Le réseau des Chambres de commerce et d'industrie favorise la mise en réseau des entreprises, développe le business, gère et déploie des équipements régionaux, porte des écoles et organismes de formation.*

- **CD2E**

*Pôle d'excellence régional sur les éco-activités qui accompagne depuis 15 ans les entreprises, collectivités et les filières économiques de la Région Hauts-de-France vers l'éco-transition (transition écologique, énergétique et économique).*

- **Cluster Amiens Energaia**

*Le cluster « Autonomie énergétique » a pour vocation de répondre aux problématiques de la transition énergétique actuelles : les énergies renouvelables, les smart Grids ou encore les batteries nouvelles générations.*

- **DREAL**

*Les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) sont des services déconcentrés du Ministère de la Transition écologique et solidaire et du Ministère de la Cohésion des territoires. Sous l'autorité du préfet de région, la DREAL pilote les politiques de développement durable ainsi que celles du logement et de la ville.*

- **EDF**

*Leader mondial des énergies bas carbone, le groupe EDF rassemble tous les métiers de la production, du commerce et des réseaux d'électricité.*

*Grâce à son expertise, la R&D et l'ingénierie employée, EDF apporte des solutions compétitives qui concilient développement économique et préservation du climat.*

- **GRDF**

*Gestionnaire du réseau de distribution de gaz naturel en France. GRDF est au service des particuliers, des fournisseurs, des partenaires de la filière gaz naturel et des collectivités locales. Leur volonté est le couplage des solutions simples de production de chaleur solaire avec les solutions gaz*

- **POLE MEDEE (Maîtrise Energétique des Entraînements Electriques)**

*Depuis 2010, MEDEE, pôle de Recherche en Génie électrique, est une passerelle entre le monde industriel et celui de la Recherche. Il s'appuie sur la communauté scientifique de la région Hauts-de-France et a une vocation nationale et européenne.*

- **Région Hauts-de-France**

*Le conseil Régional s'implique pleinement dans le cadre de son schéma SRDEII et de la Troisième Révolution Industrielle- Rev3*

- **SEM Energies**

*Outil de développement régional qui accompagne le déploiement du 1<sup>er</sup> pilier de la Troisième Révolution Industrielle, le passage aux énergies renouvelables, et duplique par conséquent la stratégie régionale en la matière.*

- **Solaire en Nord**

*Association de producteurs d'électricité solaire dans le Nord et le Pas-de-Calais, elle informe sur les performances du photovoltaïque dans le Nord et aide les personnes intéressées à faire le choix de cette énergie propre.*

- **Réseau des Espaces Infos Energie**

*Les conseillers Info Énergie accompagnent les particuliers sur leurs projets de rénovation énergétique et/ou leurs consommations énergétiques (conseils sur les différents matériaux et technique, les écogestes à adopter ou orientation vers les aides financières les mieux adaptées)*

### 3. Les contacts Presse

**ADEME :**

Patrick Alfano - [patrick.alfano@ademe.fr](mailto:patrick.alfano@ademe.fr)

**CCI :**

Nathalie Delelis - [n.delelis@hautsdefrance.cci.fr](mailto:n.delelis@hautsdefrance.cci.fr)

**CD2E :**

Clémence Dubois - [c.dubois@cd2e.com](mailto:c.dubois@cd2e.com)